



Royal Gallia Basket Club de BEEZ

Chers parents,

Cher joueur,

Voici les quelques informations utiles pour la **saison 2018-2019**.

1. Entraînements

Lieux :

- Hall sportif de Beez, Av Reine Elisabeth, 2, 5000 Beez,
- Salle de sport de l'institut de la Providence, rue Notre Dame des Champs, 5020 Champion
- Centre sportif de La Plante, Chaussée de Dinant, 220, 5000 Namur

selon l'horaire suivant :

Attention, toujours sujet à des modifications. Version actualisée :

<http://www.galliabeez.be/index.php?page=infos>

Equipe	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Baby*			16h30-17h30			09h00-10h00
U6			17h00-18h15			
U7			15h45-17h00			
U8				18h15-19h30		
U10A	17h30-19h00			18h15-19h30		
U10B	17h30-19h00			18h15-19h30		
U12 Prov		18h15-19h30			18h15-19h30	
U14 Prov		16h45-18h15		17h00-18h30		
U14 Reg	18h15-19h30		18h15-19h30		19h30-21h00	
U15 Reg	16h45-18h15		18h15-19h30		16h45-18h15	
U16 Prov		20h00-21h30		17h00-18h15		
U18 Prov	19h30-21h00				21h00-22h30	
U18 Reg		19h30-21h00		19h30-21h00		
R2		21h00-22h30		19h30-21h00		
P2	19h30-21h00			21h00-22h30		
P3A		20h00-21h30				
P3B				21h00-22h30		

*Pour les Baby (joueurs inférieurs à 6 ans), les entraînements seront assurés par le BC Boninne en accord avec le Royal Gallia BC Beez.

Il est demandé d'être **présent 10 à 15 minutes avant l'heure de début** de l'entraînement afin de se donner le temps de saluer les copains et leurs parents et de débiter l'entraînement à l'heure (dans le respect du programme élaboré par l'entraîneur).

Il est **impératif de prévenir** l'entraîneur **en cas d'absence**, que ce soit pour l'entraînement ou pour le match.

a. **Reprise des entraînements**

Babys	Sera communiqué via la newsletter
U6	05/09
U7	05/09
U8	16/08
U10A	16/08
U10B	16/08
U12 Prov	21/08
U14 Prov	02/08
U14 Reg	02/08
U15 Reg	01/08
U16 Prov	Sera communiqué via la newsletter
U18 Prov	30/07
U18 Reg	02/08
P3A	07/08
P3B	02/08
P2	02/08
R2	02/08

Pour une **BONNE ORGANISATION DE LA REPRISE**, il est demandé aux joueurs de **CONFIRMER leur PRESENCE** auprès de votre entraîneur.

Les changements seront communiqués via la newsletter.

2. **Entraîneurs**

Baby's		Coachs du BC Boninne		
U6	(3&3)	Patricia QUIRIN	patriciaquirin@hotmail.com	
U7	(3&3)	Frantz LEHOUSSE	frantz.lehousse@gmail.com	0499/62.19.38
U8 A	(3&3)	Sébastien DELORY	sebastiend18@hotmail.com	0498/79.11.49
U10 A	(4c4)	Dominique LAMQUET	dominique.lamquet@gmail.com	
U10 B	(4c4)	Florent SEIDOFF	florent.seidoff@hotmail.fr	0471/26.86.24
U12		Fabienne DEBUIGNE	fabienne.debuigne@gmail.com	0477/72.48.59
U14 Prov		Ludovic BOUVIER	ludobouvier13@hotmail.be	
U14 Reg		Jean-Paul LAMY	lamy.jean.paul@skynet.be	0473/85.17.19 0475/86.43.22
U15 Reg		Hervé FORTHOMME	rvfor@hotmail.com	0473/18.91.54
U16 Prov		Guillaume VAN DONINCK		
U18 Prov		Alexandre GERADON	geradonalexandre@gmail.com	0476/34.28.88
U18 Reg		David MARCHAL	marchald@live.fr	0495/45.98.76

P3A		Stéphane DELVAL	s.delval@isbm.be	0497/94.36.51
P3B		Georgy ROKS	rzt7700roge@gmail.com	0474/54.78.53
P2		Alain ALEXIS	alain-alexis@hotmail.com	
R2		Didier PRINSEN	didierprinsen@gmail.com	0496/67.72.76
		Alain ALEXIS (T2)	alain-alexis@hotmail.com	

3. Rencontres officielles

Les rencontres à domicile se déroulent **le samedi et le dimanche** (1 week-end sur 2, en alternance avec le BC Boninne) selon le **calendrier** élaboré par le Comité Provincial de Namur qui **vous sera communiqué dès que possible** via l'entraîneur. Il sera disponible sur le site www.cpnamur.be (joueurs provinciaux) ou www.awbb.be (joueurs régionaux)

Il est demandé d'être présent 30 (ou 45 minutes en fonction du coach) avant l'heure de début du match et de prévenir l'entraîneur en cas d'absence.

Rencontres à domicile (heure de début)		
Equipes	Samedi	Dimanche
U6	09h00	
U7		12h45
U8		12h45
U10 A		0900
U10 B		17h00
U12 A		0900
U14 A		10h45
U14 Reg	13h30	
U15 Reg	11h30	
U16 A		12h45
U18 A		10h45
U18 Reg	15h45	
P3 A		17h00
P3 B (jeunes)		14h45
P2	18h15	
R2	20h30	

Certificat médical

Nous vous demandons de bien vouloir faire compléter **le certificat de l'AWBB** ci-dessous pour **le premier match officiel** (coupe AWBB, de Province ou championnat). Celui-ci sera **remis à l'entraîneur** de votre équipe le plus rapidement possible (**de préférence lors du 1^{er} entraînement**).

Un joueur sans certificat médical ne peut pas être aligné en match.

Attention : Le joueur ou la personne responsable (si le joueur est mineur) doit **dater et signer le certificat** (lutte contre le dopage).

4. Assurance

L'AWBB a stoppé sa collaboration avec ARENA. Pour la saison 2018-2019, l'assureur sera ETHIAS. Dès que nous aurons reçu tous les renseignements de l'AWBB, nous vous les communiquerons via notre newsletter.

5. Cotisations 2018-2019

Le montant de la cotisation (variable en fonction de la date de paiement) est à verser sur le compte ING **BE38 3631 0745 9872** du **Royal GALLIA B.C. BEEZ**

Communication : « **NOM et PRENOM DU JOUEUR + EQUIPE** à laquelle il appartient »

La cotisation comprend **un chèque repas** à valoir sur un des repas organisés par le club.

Cotisations 2018-2019		avant 01/08	1^{ère} affiliation ou 01/08 – 31/08	après 31/08	après 30/09
Baby	1^{er} enfant <i>Suivant(s)*</i>	125 € 80 €	140 € 90 €	150 € 100 €	160 € 110 €
U6 – U7 – U8	1^{er} enfant <i>Suivant(s)*</i>	165 € 105 €	175 € 115 €	185 € 125 €	195 € 135 €
U10 – U12 U14 – U16 – U18 Provinciaux U21 régionaux	1^{er} enfant <i>Suivant(s)*</i>	210 € 130 €	220 € 140 €	230 € 150 €	240 € 160 €
U14 – U15 – U18 Régionaux	1^{er} enfant <i>Suivant(s)*</i>	225 € 145 €	235 € 155 €	245 € 165 €	255,00 € 175,00 €
P3		195 €	205 €	215 €	225 €
P2 – R1		210 €	220 €	230 €	240 €

(*) Pour les jeunes uniquement et lorsqu'il y a plusieurs enfants d'une même famille (également si une sœur inscrite au BC Boninne) : l'aîné paie la cotisation normale (1^{ère} ligne), les autres payant le montant repris en seconde ligne correspondant à leur catégorie.

Les cotisations versées **NE sont PAS remboursables**.

Le Comité se réserve le droit de **sanctionner** les joueurs qui **NE** seront **PAS** en ordre de **cotisation après le 30/09/2018** (voir notre Règlement d'Ordre Intérieur sur notre site).

6. Communication

Afin de faciliter et d'accélérer la communication, le club privilégie l'utilisation de la newsletter qui est envoyée chaque semaine à votre adresse email. Si vous ne la recevez pas, contactez par email le secrétariat.

Grâce à celle-ci, vous recevrez les informations diverses du coach ou du comité, les activités et évènements du club, les rappels, les résultats des matchs de la semaine précédente et les matchs du WE à venir, etc.

De votre côté, vous pouvez adresser toutes vos demandes par email vers le secrétariat du club, y compris **les demandes de remboursements pour la mutuelle** (scan du document à remplir).

Consultez également notre site internet (www.galliabeez.be) qui sera très régulièrement mis à jour avec les résultats des matchs, les débriefings des coaches, des photos, ...

7. Esprit sportif

L'esprit sportif ou fair-play est essentiel pour réussir à promouvoir et à développer le sport.

Il est de notre responsabilité de promouvoir cet esprit.

Le fair-play signifie bien plus que le respect des règles ; il couvre des notions d'amitié et de respect de l'autre.

Respectons **l'arbitre et les joueurs**, ainsi nous serons respectés et donnerons une bonne image de notre sport et de notre club.

Le fair-play, c'est le respect de l'arbitre, de l'adversaire, des horaires, ... et de soi-même.

8. Délégués et officiels de table

Lors des matchs, chaque équipe doit désigner un délégué au terrain et des officiels de table (match à domicile : 1 chronométreur et 1 chronométreur des tirs (24 sec) ; match en déplacement : 1 marqueur). Ces rôles doivent être exercés par les **parents/amis des joueurs** présents au match. Il est impossible aux bénévoles du club de prendre en charge ces fonctions.

En l'absence de volontaires, le coach devra désigner des joueurs afin d'assurer ces rôles (au lieu de jouer). Comme il serait dommage d'en arriver là, **nous comptons sur vous**, parents/amis, pour prendre vos responsabilités.

Si vous êtes volontaires pour exercer ces fonctions, merci d'envoyer un email vers le secrétariat. Des **formations et écolage/coaching** seront donnés à ceux qui le souhaitent.

D'avance merci pour votre engagement.

9. Partenariat avec les Spirous de Charleroi

Notre club fait partie du Spirou Community. (<http://www.spiroucommunity.be/>). Ce partenariat vous permet d'assister gratuitement à un grand nombre de matchs du Spirou Charleroi à domicile. Vous pouvez bien sûr venir avec votre famille ou des amis. Les dates des matchs et les modalités d'inscription sont communiqués dans la newsletter.

10. Quelques éléments d'ordre pratique

Tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou d'e-mail doit être communiqué au secrétariat du club.

Au terme du match, tous les équipements seront déposés dans le bac prévu à cet effet et chaque joueur, à tour de rôle, reprendra l'ensemble des équipements de l'équipe pour les lessiver.

Pour tous les joueurs (si pas de photo sur la licence AWBB), remettre obligatoirement votre carte d'identité à votre délégué, et ce dès votre arrivée. Tout oubli entraîne **un forfait** et **une amende** pour le club.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Président : Luciano BATTOCCHIO ; 33, rue de Forêt à 5000 Beez
0497/ 52 80 06 luciano.battocchio@skynet.be

Secrétaire : Claude DETHIER ; 24, rue des Framboises à 5000 Beez
0473/56 10 24 secretariatgalliabeez@gmail.com

Trésorière : Véronique THIRY ; 296, route de Hannut à 5021 Boninne
081/ 21 42 13 0497/ 94 14 18 tresoreriegallia@yahoo.be

Directeur technique : Hervé FORTHOMME ; Rue Feroobu, 33 à 5030 Beuzet
0473/ 18 91 54 rvfor@hotmail.com

Notre kiné dévoué : Philippe MAWET ; 12, rue St Calixte à 5100 Jambes
0476/24 93 47

En attendant de vous revoir toutes et tous, nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous présentons nos meilleures salutations sportives.

Pour le Comité du RGBCB

Claude Dethier

Secrétaire



CERTIFICAT MEDICAL
Saison 2018 – 2019

Je soussigné(e), Docteur en Médecine à
atteste avoir examiné aujourd'hui Mlle/ Mme/ M.
né(e) le, à habitant
et n'avoir constaté, à la date de ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du basket-
ball.

Fait à, le
Identification du médecin Signature

Le sportif reconnaît par sa signature qu'il a parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'il a pris connaissance et accepte le règlement antidopage de l'AWBB et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de l'AWBB en matière de violation des règles antidopage. Il accepte irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de la l'AWBB seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard. »
Date et signature du sportif et, le cas échéant, celle d'un des ses représentants légaux.

A découper et à remettre à son entraîneur **AVANT** la 1^{ère} rencontre

NE PAS OUBLIER LA SIGNATURE D'UN PARENT